

«Il faut créer une BBC à la française, plurimédias et indépendante du pouvoir»



Franck Riester. - Crédits photo : Jean-Christophe MARMARA/Le Figaro

[Médias & Publicité \(http://premium.lefigaro.fr/medias/\)](http://premium.lefigaro.fr/medias/) | Mis à jour le 15/09/2015 à 08h23

INTERVIEW - Franck Riester, député les Républicains et spécialiste des médias, propose de regrouper France Télévisions, Radio France, France Médias Monde et Arte.

LE FIGARO. - **Le gouvernement a repoussé la réforme de la redevance. La droite au pouvoir n'avait pas osé la faire. Pourquoi les politiques ont-ils peur de s'attaquer à ce problème?**

Franck RIESTER. - Il faut le reconnaître, en 2009, nous n'avons fait qu'une demi-réforme du financement de l'audiovisuel public. **Il aurait fallu aller jusqu'au bout et instaurer la suppression progressive de toute la publicité sur France Télévisions et, en même temps, réformer la redevance pour assurer un financement pérenne.** (<http://premium.lefigaro.fr/medias/2015/09/13/20004-20150913ARTFIG00078-audiovisuel-l-etat-prefere-taxer-les-telecoms-que-de-reformer-la-redevance.php>) Je pense que tout le monde doit payer la redevance, comme c'est le cas en Allemagne. Aujourd'hui, notre responsabilité est de préparer un projet neuf pour l'audiovisuel public. Cela fait plus de dix ans que les gouvernements successifs reculent devant une réforme ambitieuse.

Vous voulez instaurer une BBC à la française?

Oui, notre pays doit se doter d'un audiovisuel public présent sur tous les médias: télé, radio et Internet. Si, en 1974, il fallait scinder l'ORTF pour casser le lien de dépendance avec le pouvoir, aujourd'hui, à l'ère du numérique, il faut rassembler les forces et créer une société commune à l'image de la BBC en rassemblant France Télévisions, Radio France, France Médias Monde et même Arte, quitte à faire évoluer le traité franco-allemand qui régit cette chaîne.

La contrepartie de la création de ce groupe audiovisuel public multimédias sera une refonte totale de la gouvernance. Ce groupe devra être géré par un conseil d'administration composé d'une douzaine de personnalités indépendantes nommées pour une longue durée. Ces membres devront représenter l'État, les régions, les corps constitués et les associations de consommateurs. Ce conseil nommera directement le PDG du groupe pour cinq ans renouvelables. Le pouvoir politique et le Parlement définiront les grandes missions et les moyens alloués à ce service public dans un cahier des charges.

Quel sera le rôle du CSA?

Il faut retirer au CSA le pouvoir de nommer les PDG de l'audiovisuel public. Le CSA ne peut pas à la fois être le régulateur du secteur et un acteur majeur de celui-ci en nommant le PDG de l'audiovisuel public. L'indépendance du futur groupe devra être garantie par le seul conseil d'administration.

«À terme, l'audiovisuel public devra être financé par la seule redevance et la diversification des ressources hors publicité. Et pour cela, il faudra supprimer progressivement toute publicité»

Franck Riester

Faut-il réduire les moyens du secteur public?

Le futur groupe devra faire des économies d'échelle. Il devra mettre en œuvre des synergies au niveau des fonctions supports avec une seule direction des ressources humaines, des finances, de la technique... ou encore rapprocher France 3 et France Bleu pour proposer davantage de contenus de proximité qui sont

plébiscités par les Français. Cela permettra de libérer des moyens qui devront être ensuite concentrés vers les chaînes et antennes. Il faut donner des moyens ambitieux pour l'audiovisuel public. Il n'est donc pas question de réduire le budget de l'ensemble mais, au contraire, de maintenir les 3,6 milliards d'euros actuellement alloués aux différentes entités. À terme, **[l'audiovisuel public devra être financé par la seule redevance](#)**

<http://premium.lefigaro.fr/medias/2015/09/13/20004-20150913ARTFIG00040-la-redevance-audiovisuelle-passera-a-137-euros-l-an-prochain.php> et la diversification des ressources hors publicité. Et pour cela, **[il faudra supprimer progressivement toute publicité \(http://premium.lefigaro.fr/flash-eco/2015/09/09/97002-20150909FILWWW00146-info-le-figaro-les-medias-privées-opposées-au-retour-de-la-publicité-après-20-heures-sur-france-televvisions.php\)](http://premium.lefigaro.fr/flash-eco/2015/09/09/97002-20150909FILWWW00146-info-le-figaro-les-medias-privées-opposées-au-retour-de-la-publicité-après-20-heures-sur-france-televvisions.php)**.

Ce projet va-t-il entraîner une casse sociale?

Non, pour que le projet réussisse, il faut que les équipes y adhèrent. Il ne faut donc pas les déstabiliser. Le nouveau groupe devra redéployer progressivement les personnels pour allouer les moyens en fonction des missions du nouveau projet.

Que pensez-vous du projet de chaîne d'information publique de Delphine Ernotte?

[C'est une très bonne initiative \(http://tvmag.lefigaro.fr/le-scan-tele/polemiques/2015/09/02/28003-20150902ARTFIG00101-pourquoi-la-nouvelle-chaîne-d-information-de-france-televvisions-fait-polemique.php\)](http://tvmag.lefigaro.fr/le-scan-tele/polemiques/2015/09/02/28003-20150902ARTFIG00101-pourquoi-la-nouvelle-chaîne-d-information-de-france-televvisions-fait-polemique.php). L'information est une mission essentielle du service public. Aujourd'hui, France Télévisions, Radio France et France Médias Monde disposent de 4 500 journalistes. C'est une force de frappe considérable à condition de bien coordonner les équipes.

Le gouvernement de Jacques Chirac avait refusé cette chaîne d'info dans les années 2000. Pourquoi?

Ce n'était pas la priorité à l'époque. Le contexte a évolué depuis avec l'explosion du numérique.

Cet article est publié dans l'édition du Figaro du 15/09/2015. **[Accédez à sa version PDF en cliquant ici \(http://kiosque.lefigaro.fr/le-figaro/2015-09-15\)](http://kiosque.lefigaro.fr/le-figaro/2015-09-15)**